



**Le point de vue de :**

**Alexandre Montay,**

Délégué général du Mouvement des entreprises de taille intermédiaire

« Pour construire des marques mondiales fortes, des produits innovants et de qualité, pour bâtir des ETI conquérantes et compétitives à l'international, il faut du temps.

Avant qu'une entreprise n'atteigne la taille ETI, il faut souvent 2 générations, parfois 3 ou 4 pour qu'elle devienne *leader* de son secteur. Le temps long est la clé de la montée en gamme et en taille des entreprises.

On comprend aisément pourquoi la transmission constitue une étape critique dans la vie de nos entreprises de taille intermédiaire.

Aujourd'hui, malgré le Pacte Dutreil, les transmissions restent moins nombreuses car plus coûteuses et surtout plus complexes en France que chez nos voisins européens. Le coût de la transmission – de 5 à 11 % de la valeur de l'entreprise en France contre 0 dans nombre de pays européens – continue de priver, sur plusieurs générations, nos PME et ETI familiales de ressources pour innover, investir et se moderniser. »

« Dès la fin des années 1990, nos principaux partenaires européens ont fait de la transmission des entreprises un enjeu de politique publique, au service de la conservation des emplois, des savoir-faire et de la modernisation de l'appareil productif. La France devrait s'aligner sur ces bonnes pratiques en levant l'ensemble des verrous - à commencer par les verrous fiscaux - qui pèsent encore aujourd'hui sur la transmission.

Cette politique incitative serait sans nul doute la meilleure arme pour éviter l'obsolescence de notre appareil productif, ré-oxygéner notre tissu économique et garantir la pérennité à long terme des marques et des savoir-faire, notamment industriels.

Agir en faveur de la transmission, c'est se donner les moyens de libérer le potentiel de croissance de nos PME et de nos ETI, et, partant, de reconstruire un *Mittelstand* français qui nous fait aujourd'hui défaut. »